

## **DOCUMENTS NÉCESSAIRES**

- > DNI ou NIE en vigueur de chaque personne ou membre de la famille.
- > Attestation de recensement indiquant le domicile et les personnes qui y vivent.
- > D'autres documents qui justifient votre situation de vulnérabilité économique et les conditions d'accès à la prestation tels que le livret de famille, le certificat de risque d'exclusion délivré par les services sociaux, le contrat de location, etc.

## **OBLIGATIONS**

- > Communiquer les **changements** qui affectent votre situation économique ou employabilité.
- > Présenter chaque année la déclaration de l'impôt sur le revenu (IRPF).
- > Ne pas résider plus de 90 jours par an hors d'Espagne (sauf en cas de maladie dûment justifiée).

# **VOUS POUVEZ LE DEMANDER ICI:**







WWW.IMV.SEG-SOCIAL.ES







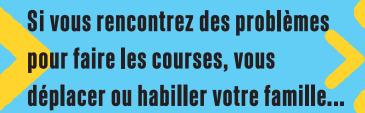




# LERS INNE

Si vous n'arrivez pas à subvenir à vos besoins élémentaires

Si vous avez de graves difficultés dès le début du mois



CETTE
AIDE VOUS
CONCERNE

# QU'EST-CE QUE LE REVENU MINIMUM VITAL?



Il s'agit d'une aide économique allouée par le gouvernement espagnol pour prévenir le risque de pauvreté et d'exclusion sociale.



Une prestation qui garantit un niveau de ressources minimum aux personnes qui se trouvent en situation de vulnérabilité économique.



Saviez-vous que cette prestation est compatible avec d'autres aides et/ou l'exercice d'une activité professionnelle?



Connaissez-vous le complément d'aide à l'enfance du revenu minimum vital?

# TOUTE PERSONNE OU FAMILLE PEUT LE DE-MANDER À CONDITION DE...

### > ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 23 ANS.

De façon exceptionnelle, les personnes âgées de 18 à 22 ans peuvent le demander si elles sont victimes de : violence à l'égard des femmes, traite d'êtres humains et/ou exploitation sexuelle.

Si vous provenez d'un établissement d'aide sociale à l'enfance ou de protection des mineurs, si vous êtes sous la tutelle des institutions publiques ou orphelins de père et mère et vivez seul/e ou êtes un/e mineur/e émancipé/e avec des enfants à votre charge.

> RÉSIDER DE FAÇON LÉGALE ET EFFECTIVE EN ESPAGNE, DE FAÇON HABITUELLE ET SANS INTERRUPTION, AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE.

- > SI VOUS FAITES LA DEMANDE EN QUALITÉ DE FAMILLE, CELLE-CI DOIT ÊTRE FORMÉE DEPUIS AU MOINS 6 MOIS...
- > ÊTRE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE :

Chaque cas est différent et en fonction des personnes qui vivent avec vous, une évaluation des revenus nécessaires et du patrimoine sera effectuée pour déterminer si vous avez droit à cette aide.

À titre d'exemple : en qualité de bénéficiaire individuel, si vos revenus de l'année 2022 n'ont pas dépassé 6.784 €, vous pouvez demander cette prestation.

Une fois la prestation accordée, elle est maintenue tant que vos conditions restent inchangées, et si vous remplissez vos obligations\*.

Vous pouvez faire une simulation ici:

